Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260903-D_26_092-DE

EXTRAIT DU REGISTRE n°26-092
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – GUIPEL

Date de convocation
27/08/2026

Date d'affichage
27/08/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 19
Quorum : 10
Présents : 17
Absents avec procuration : 2
Absents : 0
Votants : 19

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 3 septembre 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence de M. Duclos D., Maire

Étaient présents : M. Duclos D., Mme Monlibert M., M. Leduc G., M. Cachereul P., Mme Porteu S. ; M. Serralta P., Mme Raffray L., Mme Mouchoux K., Mme Maleuvre D., M. Cario V., M. Lemancel J., Mme Le Sciellour C., M. Aubert G., Mme Voiton C., M. Guichard B., Mme Joucan I. (à partir de la délibération n°26-083) et M. Alméras L.

Étaient absentes excusées : Mme Faure G., Mme Joucan I. (pour la délibération n°26-082) et Mme Bonati Gilquin E.

Procuration : Mme Faure G. à Mme Monlibert M. et Mme Bonati Gilquin E. à M. Alméras L.

Formant la majorité des membres en exercice. M. Cario V est désigné secrétaire de séance.

Délibération n°26-092 – Equipement – travaux (1.7) – Acquisition d'un nouveau véhicule électrique pour les services techniques

M. le Maire donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS :
La commune est propriétaire d'un véhicule électrique de marque Goupil. Ce véhicule arrive en fin de vie, et nécessite un remplacement. Des démarches ont été entreprises pour acquérir un véhicule électrique similaire. Plusieurs entreprises ont été sollicitées et les devis sont en cours d'étude.

Le véhicule envisagé est un véhicule de marque IZEKI dont le coût serait de 36 000 € TTC. Considérant les négociations en cours et le caractère urgent du remplacement du véhicule actuel, il est proposé au conseil municipal d'autoriser l'engagement de la dépense dans la limite de 40 000 € TTC.

DELIBÉRATION :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 4 (Mme Voiton C., Mme Joucan I., M. Alméras, Mme Bonati Gilquin E.)

- **AUTORISE** l'engagement d'une dépense à hauteur de 40 000 € TTC maximum en vue d'acquérir un véhicule électrique pour les services techniques

- **CHARGE** M. le Maire d'effectuer les démarches pour acquérir le véhicule.

Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260903-D_26_092-DE

Pour extrait conforme :
Monsieur le Maire
Didier Duclos

Le secrétaire de séance
Vincent Cario